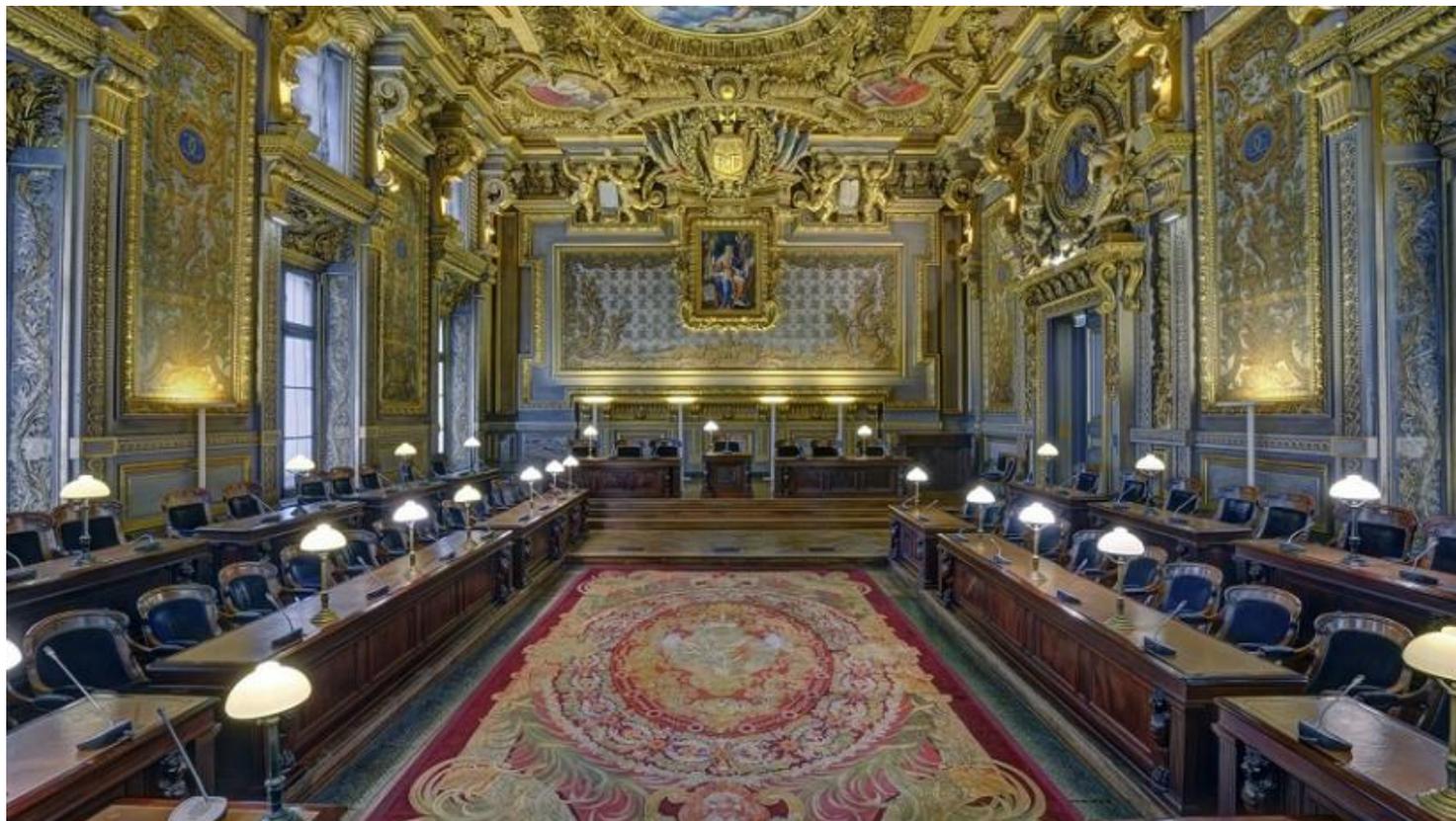


Conférence nationale du droit : assemblée constitutive et inaugurale

12/10/2022



Le 7 octobre 2022, s'est tenue en Grand'chambre de la Cour de cassation l'assemblée constitutive et inaugurale de la Conférence nationale du droit.

Cette association, qui reprend l'héritage de l'ancien Conseil national du droit, se propose de réunir l'ensemble des professions de l'enseignement, la recherche et la pratique juridiques et de travailler sur les relations entre professions du droit afin de favoriser la confiance et la compréhension mutuelles et de contribuer au progrès du droit.

L'assemblée accueillie à la Cour de cassation sur une invitation commune avec le vice-président du Conseil d'Etat a été ouverte par le premier président Christophe Soulard et le procureur général François Molins, qui ont rappelé l'importance d'un lieu pérenne de dialogue interprofessionnel.

Par la suite, le bureau provisoire constitué de Vivien David, en qualité de président, Emmanuelle Chevreau, en qualité de vice-présidente et Fabien Lefevre, en qualité de secrétaire, a procédé au recueil solennel des adhésions, ainsi qu'à la présentation de ses membres et du projet.

Cette rencontre, qui a permis des échanges d'une grande richesse, sera suivie d'une deuxième séance qui se tiendra au Conseil d'Etat dans le courant du mois de décembre.

[CONSULTER LES STATUTS \(PDF\) >](#)

[CONSULTER LA LISTE DES MEMBRES DE DROIT \(PDF\) >](#)









